

Lettre ouverte à Monsieur Samaranch, président du CIO

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin
et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **40 (1983)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-998732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

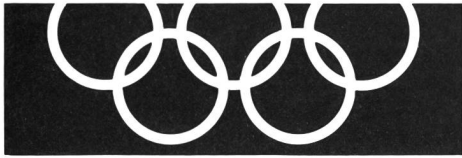
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Lettre ouverte à Monsieur Samaranch, président du CIO

Monsieur le Président,

Le CIO patronne de plus en plus d'épreuves qui ressortent du domaine de Sport pour Tous. Il l'a fait pour les 20 km de Lausanne, une épreuve de course à pied qui aspire à devenir l'une des plus populaires du pays. C'est un grand honneur pour les sportifs concernés – ceux des 20 km et les centaines de milliers d'autres qui courent ailleurs dans le même anonymat – d'être associés au Mouvement olympique, pourtant davantage porté, par la force des choses, vers les athlètes de haute compétition. L'intérêt que vous avez décidé d'accorder à la «masse», forme imprécise dans sa constitution par le bas et dans sa diffusion vers le haut, prouve, M. le Président, que vous avez compris une chose importante, à savoir que les dieux ne peuvent trôner sur l'Olympe que parce que son sommet repose solidement sur une base dont l'essentiel reste invisible pour les yeux. Il faut toutefois bien reconnaître que la prise de conscience de cette réalité est, en matière de course à pied, bien récente. En effet, il y a neuf ans (le 15 avril 1974 très exactement), lorsque je m'en fus, avec quelques amis fervents, venus du monde entier, signer à Boston, en marge du marathon, ce que nous avons alors appelé un peu pompeusement la «Charte de la course à pied hors stade», le mépris de l'IAAF vis-à-vis de notre entreprise fut profond et l'ignorance du CIO «presque» (si ce n'est de la part de Mme Berlioux et qu'elle en soit remerciée) totale.

Par notre résolution, nous lançons un vibrant appel à la solidarité dans l'accomplissement, par les hommes et par les femmes à égalité de droits, du mode d'expression le plus simple, le plus universel et le plus efficace qui puisse s'imaginer, mis à la disposition de l'être humain pour le maintien et le développement de sa santé, de son bien-être et de son équilibre général. Très rapidement un esprit, dit «esprit Spiridon» s'est emparé du mouvement en pleine expansion. Les principes dont il s'inspirait boule-



Avec M. Samaranch, s'écrie M. Gafner (à droite), l'olympisme descend dans la rue!

versèrent, au départ, pas mal de notions établies dans les milieux traditionnels. Le plus important, celui sur lequel reposent toutes les courses populaires dignes de ce nom est: «*l'amitié d'abord*» puis, alentour: *ne pas critiquer mais informer, ne pas imposer mais suggérer, ne pas contrôler mais prêter assistance, ne pas diriger mais influencer et, en conclusion, défendre, par tous les moyens légaux à disposition, les intérêts des coureurs et des organisateurs.*

Très vite, cet esprit s'est largement répandu et, depuis, pas mal de groupements officiels s'en sont avantageusement inspirés. Ceux qui, hier encore, méprisaient la course sur route ont alors voulu, en un premier temps, mettre son succès à leur compte et, voyant qu'ils n'y parviendraient pas, ils ont accepté de composer et de collaborer pour le plus grand bien de tous: le marathon en particulier, a été ouvert aux femmes; l'IAAF l'a inscrit, pour elles, aux championnats d'Europe, aux championnats du Monde, ce qui a permis au CIO de lui ouvrir la porte des Jeux (Los Angeles), longtemps, longtemps avant la date limite envisagée il y a peu de temps encore.

Faisant un pas de plus, M. Nebiolo, président de l'IAAF, cautionne régulièrement l'organisation de grandes épreuves populaires directement en marge des manifestations d'élite. Comble de progrès: le CIO, sous votre impulsion, décidait de lancer un 20 km populaire à travers Lausanne, ville olympique: «Voyez, s'écrie M. Gafner, président du Comité olympique suisse, le CIO n'hésite pas à quitter le stade pour descendre dans la rue!»

Cela dit, M. le Président, acceptez d'écouter la requête que je vous adresse au nom



des millions de populaires qui courent de par le monde: *permettez qu'ils remontent, avec vous, au sanctuaire de l'Olympisme!* Comment? En inscrivant officiellement un marathon populaire au programme des Jeux; pas seulement à celui de Los Angeles, mais à celui de tous ceux qui vont suivre, statutairement! Pour satisfaire à la Charte, il faudrait que l'IAAF vous le propose? Oui, si l'on considère la course à

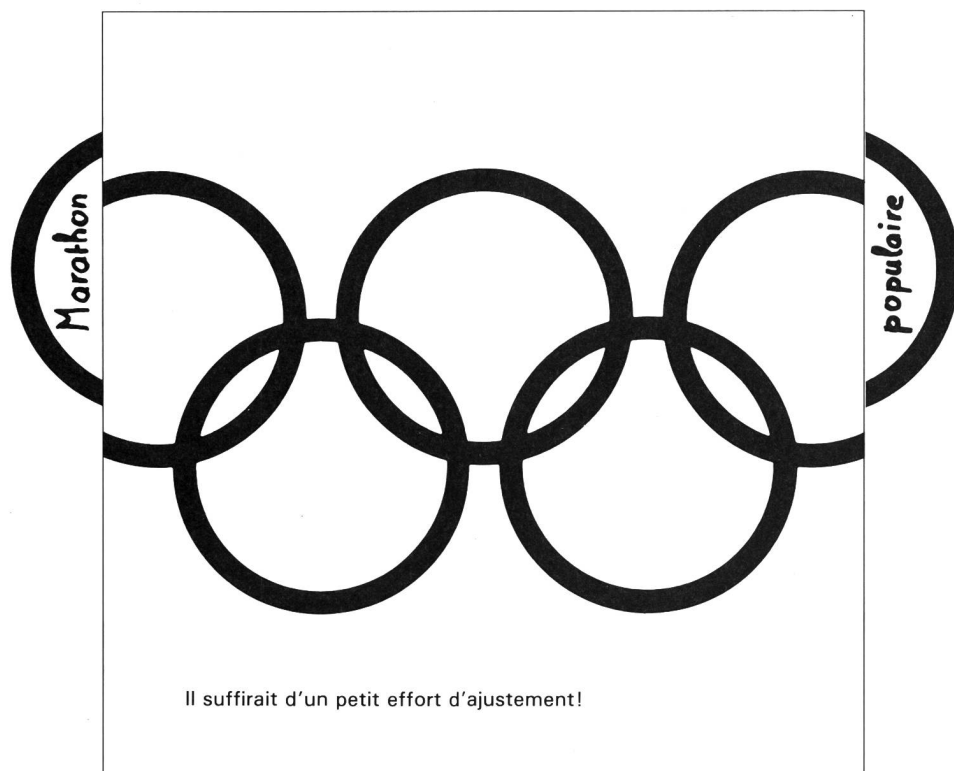
pied populaire comme appartenant de droit à l'athlétisme (M. Nebiolo ne s'y refusera pas). Non, si l'on accepte de reconnaître qu'elle est une forme d'expression libre et indépendante, la forme d'expression qui allie le mieux le corps, l'âme et l'esprit!

Inscrit à l'ouverture, au cœur ou en clôture des Jeux, le «marathon populaire olympique» serait un acte de foi, dont l'action ne pourrait que valoriser le mouvement et son serment, par trop souvent foulé aux pieds. Car la foi est action, et celle qui soulève les montagnes se sert d'un levier.

Pas de complications insolubles pour les organisateurs. On le sait, si les populaires affluent par milliers, ils le font à leur compte et savent s'effacer avec discrétion après l'effort. Sur le plan pratique, le «marathon populaire olympique» n'aurait qu'une seule catégorie, hommes et femmes mélangés. Les trois premiers arrivés recevraient une rose, récompense symbolisant à la fois la beauté, la fragilité et la fugacité des honneurs. Trois médailles olympiques officielles seraient alors attribuées, par tirage au sort entre tous les participants parvenus au terme de l'épreuve, tous, dans une vraie course populaire, occupant le rang de chacun.

Honorés de l'avoir reçu dans leurs rangs à l'occasion d'une grande épreuve les «populaires de la course à pied» adressent respectueusement au CIO, par votre intermédiaire et en vous remerciant de votre compréhension, M. Samaranch, cette requête à leur tour, afin que la main qui donne soit aussi celle qui reçoit, afin que la main qui reçoit soit aussi celle qui donne. ■

Yves Jeannotat



Il suffirait d'un petit effort d'ajustement!